



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

politique du patrimoine

Question écrite n° 110661

Texte de la question

M. Paul-Henri Cugnenc attire l'attention de M. le ministre de la culture et de la communication sur les conclusions de l'audit commandé par le Gouvernement relatif aux modalités d'intervention de l'État dans le domaine des arts plastiques. Il lui demande de bien vouloir lui préciser les recommandations qui ont retenu son intérêt et qui pourraient se traduire en dispositions législatives ou réglementaires.

Données clés

Auteur : [M. Paul-Henri Cugnenc](#)

Circonscription : Hérault (6^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 110661

Rubrique : Patrimoine culturel

Ministère interrogé : culture et communication

Ministère attributaire : culture et communication

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 21 novembre 2006, page 12047